

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

14 novembre 2022

A7 – complément du demi-diffuseur de Salon Nord Ouverture de l'enquête publique unique

Du 15 novembre au 15 décembre 2022, se tient l'enquête publique unique portant sur la réalisation du demi-échangeur autoroutier sur l'A7, au nord de Salon-de-Provence. Sous l'égide de la préfecture des Bouches-du-Rhône, l'enquête publique réglementaire est un temps essentiel permettant à chacun de s'exprimer sur le projet.



L'enquête publique est placée sous l'autorité d'un commissaire enquêteur, nommé par le tribunal administratif de Marseille. Il a la responsabilité de mener cette étape de manière impartiale, de veiller au respect de la procédure et à la bonne information du public. L'enquête porte sur l'intérêt général et l'utilité publique du complément au demi-diffuseur de Salon Nord (n°27), sur l'autoroute A7, sur la mise en compatibilité du document d'urbanisme de Salon-de-Provence ainsi que sur l'Autorisation environnementale et l'enquête parcellaire relatives à l'opération.

Pendant toute la durée de l'enquête publique unique, les pièces du dossier seront mises à disposition du public dans les lieux d'enquête concernés par le projet. Des permanences seront également organisées afin de permettre à chacun de s'informer et de s'exprimer sur le projet.

Pour consulter le dossier d'enquête, déposer un avis dans le registre prévu à cet effet, laisser des observations orales ou écrites lors des permanences du commissaire enquêteur, les modalités sont les suivantes :

Pour s'informer :

- **sur le site internet dédié** à l'enquête publique : <https://www.echangeura7-salon-nord.fr>
- **via le dossier (support papier)** disponibles dans les 2 lieux suivants :
 - **en mairie de Salon-de-Provence**
Direction de l'Urbanisme et de l'Aménagement – Immeuble le Septier
6 rue Lafayette – 13300 SALON-DE-PROVENCE
Heures d'ouvertures au public : du lundi au vendredi de 8h45 à 12h00 et de 13h30 à 17h.
 - **à la préfecture des Bouches-du-Rhône**
Direction de la Citoyenneté, de la Légalité et de l'Environnement
Bureau des Installation et Travaux Réglementés pour la Protection des Milieux
Bureau 421
Place Félix-Baret – 13006 MARSEILLE
Heures d'ouvertures au public : du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et 14h00 à 16h30
- **lors des 5 permanences** réalisées par le commissaire enquêteur en mairie de Salon-de-Provence :
 - mardi 15 novembre, de 9h00 à 12h00,
 - lundi 21 novembre, de 14h00 à 17h00,
 - mercredi 7 décembre de 9h00 à 12h00,
 - lundi 12 décembre de 14h00 à 17h00,
 - jeudi 15 décembre de 14h00 à 17h00.

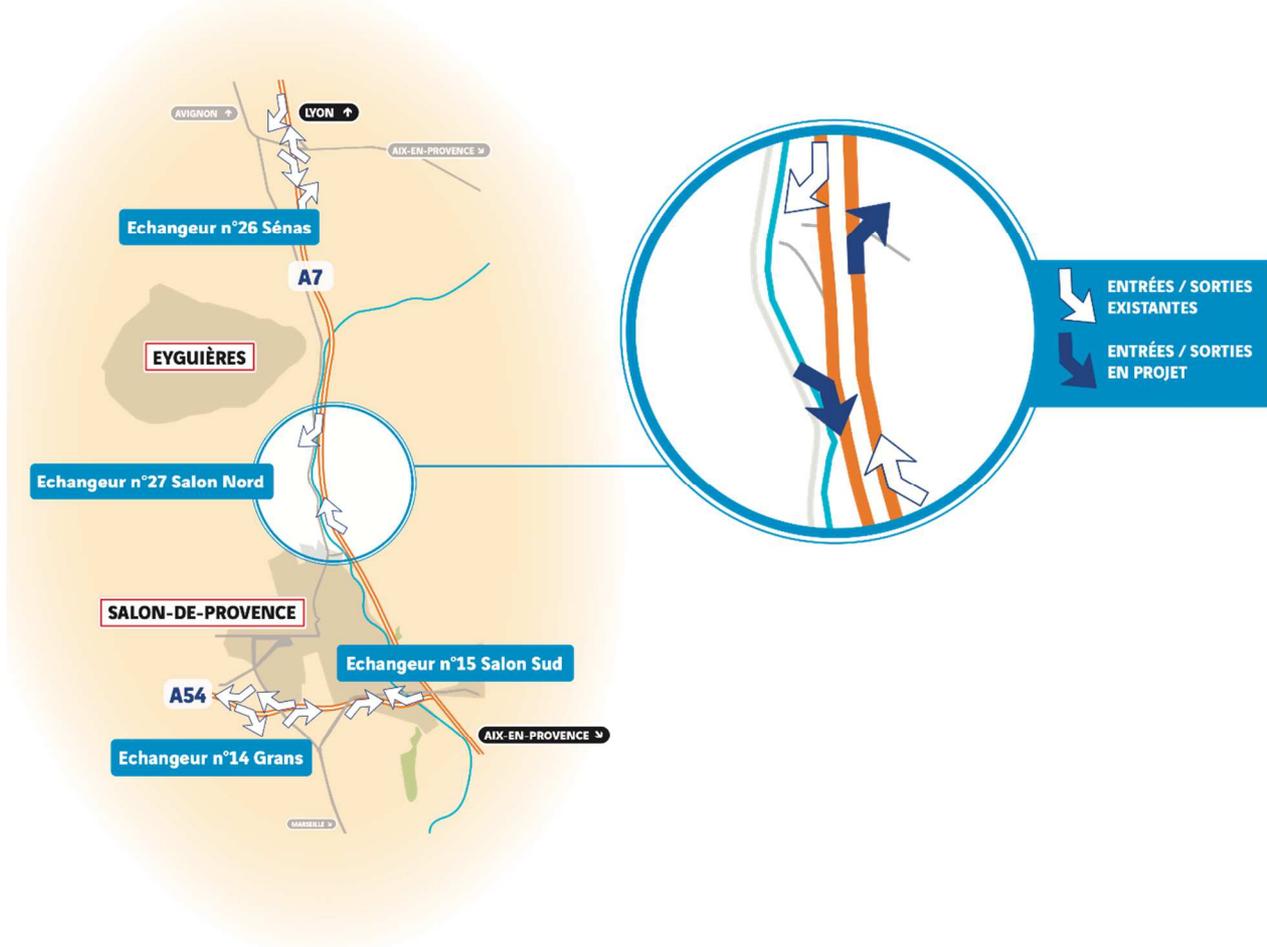
Pour donner son avis (avant le 15/12/22 17h00) :

- **sur le registre (papier)** d'enquête disponible en mairie de Salon-de-Provence
- **sur le registre dématérialisé** sécurisé accessible dès le 15 novembre, 24h/24, 7j/7:
<https://www.registre-numerique.fr/vinci-autoroutes-asf-a7>
- **par courrier :**
M. Christian MONTFORT, commissaire enquêteur – Enquête publique
Projet complément demi-diffuseur n°27 Salon Nord – Mairie de Salon-de-Provence
Direction de l'Urbanisme et de l'Aménagement – Immeuble le Septier
6 rue Lafayette – 13300 SALON-DE-PROVENCE
- **par courriel :** vinci-autoroutes-asf-a7@mail.registre-numerique.fr

LE PROJET EN BREF

Le projet vise à compléter le demi-diffuseur de Salon nord sur l'A7 existant (n°27) qui permet uniquement les échanges avec le nord, vers ou depuis Avignon ou Lyon. Les usagers, notamment ceux en provenance du nord de Salon ou du secteur d'Eygüières et Lamanon, souhaitant aller vers le sud, à Aix-en-Provence ou Marseille par exemple, doivent traverser le centre-ville de Salon. Ils empruntent alors l'A54 au niveau de l'échangeur n°15 Salon sud afin de rejoindre l'A7. Ils suivent le même itinéraire en sens inverse quand ils viennent du sud.

Cette impossibilité d'entrer ou de sortir de l'A7 à Salon nord pour les trajets en provenance ou en direction du sud augmente le trafic routier dans le centre de Salon-de-Provence. De nombreux poids lourds et voitures traversent la ville, en empruntant deux axes d'évitement principaux, les prolongements de la RD538 à l'est du Centre Ancien (av. de l'Europe, av. Julien Fabre, bd Pompidou) et de la RD17 à l'ouest (bd Ledru Rollin, bd Nostradamus, bd de la République). Il est prévu que près de 7000 véhicules utilisent le nouvel échangeur, allégeant ainsi ces voies urbaines.



Le projet prévoit :

- une nouvelle bretelle d'entrée sur l'A7 en direction de Marseille/Aix-en-Provence, accessible par le Chemin du Talagard,



- une nouvelle bretelle de sortie de l'A7 en provenance de Marseille/Aix-en-Provence, desservie par le chemin de Roquerousse.



Cet aménagement est classé par l'État dans les opérations du Plan d'investissement Autoroutier du 6 novembre 2018. Il représente un investissement total de 20 M€ (+1,6 M€ pour le giratoire sur la RD538 sous maîtrise d'ouvrage CD13), cofinancé par la Ville de Salon-de-Provence, la Métropole Aix-Marseille-Provence, le Département des Bouches-du-Rhône et VINCI Autoroutes. Sa mise en service est prévue pour le troisième trimestre 2026.

LES CHIFFRES CLÉS

 <p>1 NOUVELLE BRETELLE D'ENTRÉE SUR L'AUTOROUTE A7 VERS AIX-MARSEILLE</p>	 <p>1 NOUVELLE BRETELLE DE SORTIE SUR L'AUTOROUTE A7 DEPUIS AIX-MARSEILLE</p>	 <p>7 000 VÉHICULES CAPTÉS PAR CE NOUVEAU DIFFUSEUR</p>
 <p>-50% DE POIDS LOURDS TRANSITANT PAR LE CENTRE-VILLE DE SALON</p>	 <p>20 MILLIONS D'EUROS</p>	 <p>4 PARTENAIRES CO-FINANCEURS</p>

CONTACTS PRESSE :

Nelly Destève, nelly.desteve@vinci-autoroutes.com, 06 30 48 64 26